

AMAP Œufs des Grands Champs – Œufs Bio



Contrat d'engagement pour la saison 2024

Entre l'**adhérent** (nom, prénom) :

Courriel (en **MAJUSCULE**)

Numéro d'adhérent

OdAmap :

Obligatoire

--	--	--	--	--	--	--

AMAP initiale | Deux 1^{ères} lettres du nom | S é q u e n c e

Téléphone : _____

- J'ai déjà réglé mon adhésion pour 2024
- Je prends mon adhésion avec HelloAsso (solution préférée) :
<https://www.helloasso.com/associations/odamap/adhesions/adhesion-2024>
- Je joins mon adhésion pour 2024 via formulaire et chèque de 20€ à déposer au local OdAmap :
<https://odamap.fr/base/documents-officiels>

Et le producteur : **MaëliSS PAULY LA FERME DES GRANDS CHAMPS**
21 ROUTE DE LA CROIX 74420 HABÈRE- POCHE
TEL. 06 28 78 00 92

Termes du contrat :

20 distributions tous les 15 jours en semaines IMPAIRES (de janvier à décembre avec une pause en été) Début du contrat : **Mardi 16 janvier**

Fin du contrat : prévue décembre 2024, intégrant des aléas de ponte des poules.

Si la ponte se maintient bien toute l'année, un contrat « hiver » vous sera proposé.

Nombre d'œufs	Prix unitaire	20 distributions - avril 24 à dec.24 (janv.24)
1 x 6	3.50	3.50 x 20 = 70 €
1 x 9	5.22	5.22 x 20 = 104.40 €
1 x 10	5.80	5.80 x 20 = 116 €
1 x 12	6.96	6.96 x 20 = 139.20 €
1 x 15	8.70	8.70 x 20 = 174 €
1 x 18	10.44	10.44 x 20 = 208.80 €
1 x 24	13.92	13.92 x 20 = 278.40 €
1 x30	17.40	17.40 x 20 = 348.00 €
	Montant total€

Règlement par chèque à l'ordre de MaëliSS Pauly :

- En 1 fois (1 chèque de.....€) – encaissement en mars
- En 2 fois (2 chèques de.....€) – encaissements en mars et en juin de préférence (si juil. ou août : le préciser au dos du chèque)

Contrat à remettre dans la boîte à contrats au local d'Annemasse ou à adresser à : ODAMAP – Œufs des Grands Champs – Maison des associations – Boîte 61 – Rue du Docteur Baud – 74100 Annemasse

Aucun contrat ne doit être envoyé directement au producteur.

Il n'y a pas de report possible en cas d'absence : c'est le moment d'en faire profiter des amis ! Les produits non retirés seront offerts à l'association « AncrAges ».

Fait en 2 exemplaires

A le

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur : MaëliSS Pauly